



1^{ÈRE} ANNÉE D'APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de La Minerve, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2024-2025-2026**, a été déposé à mon bureau le **11 septembre 2023** et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ❖ Être déposée avant le 1^{er} mai 2024; (au plus tard le 30 avril 2024)
- ❖ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux
La Minerve (QC) J0T 1S0**

- ❖ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- ❖ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 381-2022 de la **MRC des Laurentides** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.


Donné à La Minerve, ce 13^e jour de septembre 2023.


Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 13 septembre 2023, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13 septembre 2023.


Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière